



OBSERVATOIRE DE LA VIE COLLEGIENNE

Volet groupes de travail thématiques « Le Transport des élèves en situation de handicap » (Agenda 21 – Axe 3 – objectif 4)

L'Observatoire de la vie collégienne :

Crée en 2006 sous l'appellation observatoire de la population collégienne, cet outil d'observation permet de réaliser des projections d'effectifs à N+5 dans les collèges finistériens. A partir des effectifs des écoles finistériennes (de grande section de maternelle à CM2, appelés potentiel de recrutement), l'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa), à qui le Conseil général a confié ce travail, fournit par collège (public et privé) les effectifs attendus dans les années à venir. Ces résultats, couplés aux mesures des capacités d'accueil établies par les services du Conseil général, permettent au Département d'assurer la mission confiée par l'Etat en 2004, de réalisation de la carte scolaire des collèges. Mais il est également un outil d'aide à la décision dans le travail sur la carte des collèges publics à l'échelle départementale avec l'Inspection académique et une ressource pour les besoins internes.

Depuis 2009, l'observatoire s'est enrichi d'un travail plus participatif avec la création de groupe de travail sur des thématiques définies avec la communauté éducative. Trois thèmes sont actuellement suivis :

- les horaires et rythmes scolaires ou comment concilier respect du programme pédagogique, plages horaires, pause méridienne et temps de transport scolaire ?
- le transport des élèves en situation de handicap, le travail consistant à rechercher les moyens d'optimiser et/ou mutualiser les moyens de transport des collégiens en situation de handicap (qu'ils soient accueillis en ULIS¹, SEGPA² ou milieu ordinaire).
- La restauration scolaire : L'objectif de ce groupe est d'harmoniser les tarifs en réduisant les écarts entre collèges, d'améliorer la qualité (équilibre alimentaire, produits issus de l'agriculture biologique...), de développer le rôle pédagogique des services de restauration et de faciliter le partage d'informations.

La restitution de travaux de l'observatoire est un lieu d'échange et de débat, elle a lieu une fois par an auprès de l'ensemble de partenaires (élus locaux et départementaux, Principaux des collèges publics, représentants de parents d'élèves, syndicats d'enseignants, Inspection académique, Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), services du Conseil général-Direction des collèges et service Transports). Sont abordés les effectifs, les travaux des groupes thématiques, les mesures de capacités d'accueil et la carte scolaire.

Dans ce cadre sont également organisées des rencontres annuelles à l'échelle des Pays avec les Principaux des collèges pour mesurer plus finement les problématiques locales.

Synthèse du groupe de travail sur le transport des élèves en situation de handicap

Objectif Ce groupe multi partenarial permet de croiser les informations, le Conseil général pour le volet modalités de transport et pour sa compétence « collège », l'Inspection académique pour l'évolution des effectifs et l'affectation des élèves, la MDPH pour la gestion des dossiers des familles (voir composition en annexe1).

Constats :

- Des mutualisations de transports qui semblent possibles.
- Des affectations en enseignement spécialisé qui ne peuvent pas toujours aboutir du fait d'un éloignement domicile/établissement et/ou de part la complexité liée au transport.

¹ Unité localisée pour l'inclusion scolaire est destinée aux collégiens en situation de handicap ou de maladie invalidante entraînant des troubles importants des fonctions cognitives.

² Section d'enseignement général et professionnel adapté est destinée aux jeunes d'au moins 12 ans connaissant un retard scolaire.

- Une carence de SEGPA² sur la bande centrale finistérienne : Crozon à Pleyben.
- Le transport vers la SEGPA² du Relecq Kerhuon, via BIBUS qui n'est pas simple.

Contexte : La modification de la prise en charge du transport par le CG et la modification des modalités de détermination du handicap par la MDPH nécessitant la détermination d'un nouveau circuit d'instruction des dossiers.

Pilotage (ce groupe est un des objectifs opérationnels du cadre stratégique : Axe 3 objectif 4)

Elu en charge du dossier : Guy LE SERGENT

Services : Isabelle SCARFI (service Transports) / Jean Jacques PELLE et Kathy GOURVENNEC (direction des collègues)

Etat d'avancement :

- Carence de SEGPA en Centre Finistère : une réflexion est menée pour une installation sur la commune de PONT DE BUIS sous réserve d'une mutualisation des plateaux techniques avec le lycée technique et sous réserve, tel que exigé par l'Inspection académique, de la délocalisation d'une section existante.
- Mutualisation des transports : convention avec les taxis, expérimentation de l'Appel d'Offre sur Brest Métropole Océane (BMO).
- Notion de handicap : affinage des critères et du circuit d'instruction du dossier, validation de la fiche transports.

Calendrier :

La dernière réunion de ce groupe a eu lieu le lundi 10/10/2011 (9^{ème} rencontre ; la 1^{ère} ayant eu lieu le 22/04/2009). Les comptes rendus sont disponibles auprès de Kathy GOURVENNEC, MPP, DDC. L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan quantitatif et organisationnel de la prise en charge des transports (milieu spécialisé et ordinaire), dont point sur l'expérimentation sur le secteur de BMO,
- Informations sur les effectifs de rentrée en milieu spécialisé,
- Autres points d'actualité.

Compte tenu du contexte de modification des prises en charge des frais de transport par le CG et des nouvelles modalités d'instruction par la MDPH, le groupe de travail est mis en sommeil, le temps que le service transports du CG, la MDPH et l'Inspection académique s'entendent sur l'organisation à venir pour traiter les dossiers.

Annexe 1 – composition du groupe de travail

Membres du groupe de travail "Transports des élèves en situation de handicap"

Nom	Prénom	Nom	Fonction	Structure
Monsieur	Dominique	BRUNEL	Directeur général Adjoint	Conseil général
Madame	Kathy	GOURVENNEC	Chargée de mission - direction des collèges	Conseil général
Monsieur	Guy	LE SERGENT	Conseiller général	Conseil général
Monsieur	Florent	PARISOT	Chef du service Transports	Conseil général
Monsieur	Jean-Jacques	PELLE	Directeur, Direction des Collèges	Conseil général
Madame	Isabelle	SCARFI	service transport	Conseil général
Madame	Sylvie	HOLLARD	représentante parents d'élèves	FCPE
Monsieur	Pierre	JAGOT	Président de la FCPE	FCPE
Madame	Catherine	LE GUEN	représentante parents d'élèves	FCPE
Madame	Catherine	BELZON	inspectrice de l'éducation nationale - handicap	Inspection académique
Madame	Michèle	LETANNEUX	inspectrice de l'éducation nationale - adaptation	Inspection académique
Monsieur	Jean-Luc	STRUGAREK	Inspecteur d'académie adjoint	Inspection académique
Madame	Marie-Line	BRETEMIEUX	gestion des droits	MDPH
Madame	Christine	COLLIN	Responsable service instruction	MDPH